

PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU LUNDI 11 AVRIL 2022

Le quorum étant atteint, Mme la Principale ouvre la séance à 17H30.
Le secrétariat revient à l'association des parents d'élèves.

Le Procès-Verbal du 10/02/2022 est soumis à l'adoption.

Votants : 17

. Pour : 17

. Contre : 0

. Abstention : 0

Adoption à l'unanimité.

- *Arrivée de M. Nicolier à 17h36 qui prend la fonction de secrétaire de séance.*

Présentation de l'ordre du jour par Mme la principale.

ORDRE DU JOUR :

- compte financier 2021
- contrats et conventions
- dons
- décisions budgétaires modificatives et demande de prélèvement sur le fonds de roulement

Mme CHASSAIN demande d'excuser M. BRANCO qui ne peut pas être présent à ce Conseil d'administration suite à une réunion au Département.

- *Arrivée d'un parent d'élève à 17h40.*

Votants : 19

. Pour : 19

. Contre : 0

. Abstention : 0

Adoption à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

- *Arrivée de Mme Ruiz-Rubio à 17h50*

1) Compte financier 2021 :

Mme la gestionnaire présente les aspects règlementaires et les éléments du COFI 2021.

Le service de restauration, restructuré en 2017/2018, produit des repas pour le collège, l'école publique et l'école privée de Puy l'Evêque.

Au niveau des moyens humains, au collège, il y a un chef d'établissement, 19 enseignants dont 8 qui sont en service partagé sur d'autres collèges, 7 agents de la collectivité qui travaillent sur le service de restauration et à l'entretien et à la maintenance des locaux, 1 agent de la commune (convention avec la mairie de Puy l'Evêque) , 3 personnels administratifs et de santé, 5

personnels d'éducation dont 4 qui interviennent sur des postes d'AED, 6 AESH qui interviennent sur le PIAL du collège de Puy l'Evêque.

Les effectifs des élèves, depuis 2017, sont à la baisse. Une remontée est prévue dans les quelques années à venir.

Le budget 2021

Il a été adopté le 2 décembre 2020. Au cours de l'exercice, il a été modifié par une décision budgétaire modificative pour vote (BOP 141) et par des décisions budgétaires modificatives pour information (subventions spécifiques, dons...)

Au niveau des dépenses et recettes 2021

- le premier poste : 43% concerne le service de restauration (SRH) : achat des denrées et facturation des repas.
- Le deuxième poste : 23% des dépenses et des recettes est le service vie de l'élève qui regroupe le salaire des AED
- Le troisième poste : 21% des dépenses et 22% des recettes est le service administration et logistique
- Le quatrième poste : 8% des dépenses et 7% des recettes est le service activités pédagogiques
- Service des bourses nationales : 4%
- Opérations en capital : 1% (biens immobilisés supérieurs à une valeur HT de 800 euros)

Service Activités Pédagogiques qui concerne des achats par discipline, la reprographie, les actions culturelles. Ce service a été réalisé à 66% en dépenses et 64% en recettes suite à la Covid-19 et à la mise en place du protocole sanitaire. Des actions ont été reportées ou annulées.

- 4000 € de reliquat subsistent sur les crédits d'état BOP 141 (dépenses pédagogiques et manuels scolaires) et 2000€ de reliquat sur les ressources pédagogiques numériques
- Enseignement : 5790 € achat de matériels spécifiques par les disciplines, ouvrages littéraires, abonnements CDI
- Dépenses supérieures en technologie : achat de robotique. Cette dépense s'est équilibrée car certains enseignants n'ont pas utilisé la totalité du budget qui leur était alloué.
- Reprographie : 4000€ pour l'achat du papier, maintenance et location du photocopieur. Les achats de papier se font par l'intermédiaire d'un regroupement de commandes avec le lycée Monnerville. Cela permet une réduction des coûts car achat en grands volumes. 50% de ces achats se font sur du papier recyclé dans le cadre des projets EDD de l'établissement. La consommation de papier est stable mais le coût de la papeterie va peut-être augmenter car le fournisseur de papier a résilié le contrat qu'il avait signé avec l'établissement. Il a été trouvé un nouveau fournisseur de papier avec des prix équivalents.
- Actions culturelles : 2788 € de dépenses, subventionnées par le département, par des subventions du BOP 141, des dons de l'APE et du FSE. Des actions culturelles ont pu se réaliser : collège au cinéma pour les 6^e, une partie du projet ADDA/théâtre avec les 5^e, intervention d'un calligraphe, visite théâtralisée de Puy l'Evêque pour les 5^e, sortie à Cahors pour les 5^e latinistes, intervention d'un agriculteur de proximité pour les 6^e, actions dans le cadre du projet génération 2024. Les recettes sur ce service : aide du département, reliquat du parcours avenir de 2020, dotation au niveau du sport avec la participation aux frais du gymnase par le département 10950€, aide à l'EPS, à la section sportive. Il reste aussi des reliquats de l'année précédente qui sont réinjectés sur l'année 2022.

Le département donne aussi une subvention de fonctionnement sur les différents services. Il y a aussi des dotations de l'état. Le service Activités Pédagogiques est déficitaire pour cette année.

Le service Vie de l'élève

Il a été réalisé à plus de 95% de dépenses et en recettes. 76553€ représentent le salaire des AED. Il y a aussi toutes les actions du CESC menées gratuitement dans l'établissement.

Les fonds sociaux : la commission du fond social s'est réunie une fois par trimestre en 2021. 5 familles ont bénéficié de cette aide pour la prise en charge des frais concernant la demi-pension. 2400,37€ dépensés et il y a un reliquat de 3309 € sur les fonds sociaux

Bourses départementales : 1105€ attribués par le département pour les boursiers de taux 3

Le service Administration et Logistique (ALO) : 73762,78€ de charges et 75878,98€ de recettes.

Le gros poste de ce service concerne la viabilisation (fioul, gaz, eau, électricité) : 47880,89€.

L'entretien et la maintenance : travaux réalisés par le département

- Rénovation des sols du CDI, de la vie scolaire, du secrétariat et du petit bureau
- Cheminement vers le plateau sportif
- Ravalement des façades
- Création d'un nouveau logement de fonction

- Equipement du foyer des élèves

D'autres travaux réalisés avec une subvention du département : 5597€ dans le cadre du programme d'équipement :

- Remise en état des murs du CDI
- Remplacement des casiers en salle des professeurs
- Installation de plaques de protection des murs dans le self

Achat de produits sanitaires pour l'entretien et le nettoyage des locaux. Ce poste a augmenté suite à la Covid.

Une réflexion sur les frais liés aux envois postaux a permis une économie de 400€

Le service de restauration SRH réalisé à 92% en dépenses et 96% en recettes

46259 repas dont 15903 repas livrés aux écoles de Puy l'Evêque.

Le coût d'un repas est de 1,87€ pour cette année. La gestionnaire tient à souligner que l'équipe de la restauration a respecté le montant de 1,90€ demandé.

48% des achats se font auprès des producteurs locaux.

Le collège travaille avec le service de groupement des commandes du lycée Monnerville.

4 à 5000€ d'achat de fournitures pour le nettoyage, le gel hydro-alcoolique.

Le service SRH est déficitaire de 2204,68€.

Le service Bourses Nationales

Montant des bourses de 13921€ en 2021 qui a concerné 58 familles de septembre à décembre 2021

Le service opérations en capital concerne les biens qui sont immobilisés d'un montant supérieur à 800€ HT.

2699,74€ pour l'achat de casiers des professeurs, subventionné par le département.

Bilan de l'établissement

Mme l'agent comptable présente l'analyse comptable 2021.

Le patrimoine de l'établissement est déprécié à plus de 95%. Ce qui est acheté par le département en matière d'équipement ne rentre pas dans le compte financier.

Le taux de recouvrement est assez faible. Le taux des charges à payer est faible aussi.

Il n'y a pas de problème de trésorerie sur l'année.

Le fond de roulement est en diminution.

L'établissement dispose de 29350.13€ de réserves mobilisables : service général , 5332.16€ de stock, 4258.84€ de valeur résiduelle de matériels immobilisés et cautionnement. 35681.49€ de réserves mobilisable sur le SRH , 4743.17 stock

Et 2414.74€ de provisions pour risques. Cela représente un fonds de roulement 2021 de 81780.53 €. Le fonds de roulement mobilisable est de : 69610.10 €.

Le bilan d'exercice fait apparaître un résultat négatif de 3188.22€ réparti pour 3188.22€ pour la 1^{ère} section (dont 1690.85€ d'amortissement). L'incapacité d'auto-financement s'élève à -1497.37€ .

Le Conseil d'administration procède aux différents votes :

- Le Conseil d'administration arrête les comptes du compte financier 2021.

Votants : 20

. Pour : 20

. Contre : 0

. Abstention : 0

Adoption à l'unanimité.

Le compte financier 2021 est adopté à l'unanimité.

- Affectation et ventilation du résultat - 983,54€ sur le service général et – 2204,68€ sur le service de restauration :

Votants : 20

- . Pour : 20
- . Contre : 0
- . Abstention : 0

Adoption à l'unanimité.

L'affectation et la ventilation du résultat sont adoptées à l'unanimité.

2) Contrats et conventions

- Une convention entre le collège, la section natation et le club de plongée « la raie marteau » pour faire des activités le jeudi après-midi : palme-masque-tuba, apnée, rugby subaquatique et baptême de plongée.
- Convention de partenariat avec la piscine pour la mise à disposition d'un maître-nageur lors des séances de la section natation. 130€ pour les séances.
- Convention gratuite de partenariat avec la médiathèque : club de lecture pour augmenter le stock de livres dans l'établissement. Projet de la nuit de la lecture l'année prochaine. La bibliothèque départementale numérique permet aussi de trouver beaucoup de ressources pour les élèves et les enseignants.

Le Conseil d'administration procède au vote pour ces 3 conventions :

Votants : 20

- . Pour : 20
- . Contre : 0
- . Abstention : 0

Adoption à l'unanimité.

Les 3 conventions sont adoptées à l'unanimité.

3) Dons

Acceptation de dons de l'APE et du FSE.

- APE : don fléché pour les 5^e, 250€ soit 5€ par élève : 165€ pour la sortie au théâtre de Cahors du 29 mars et 85€ pour le projet théâtre
- Don du FSE pour les 4^e : 2,50€ par élève. Le foyer finance aussi les entrées au cinéma de Prayssac. 162,50€ correspond au projet d'achat de BD en 4^e

Le Conseil d'administration procède au vote pour l'acceptation de ces dons :

Votants : 20

- . Pour : 20
- . Contre : 0
- . Abstention : 0

Adoption à l'unanimité.

Les dons sont adoptés à l'unanimité.

Mme Décembre remercie l'APE et le FSE pour ces dons qui permettent de réaliser des projets au service des élèves.

4) Décisions budgétaires modificatives et demande de prélèvement sur le fonds de roulement

Pour l'entretien du parc du collège, en remplacement du tracteur-tondeuse âgé de 25 ans, il est envisagé l'achat d'un tracteur - tondeuse d'un montant de 3200€ (1600€ financés par le département et 1600€ par l'établissement) sur le service OPC. Mme la gestionnaire demande un prélèvement sur le fonds de roulement sur le réserves du service général d'un montant de 1600 €.

Le Conseil d'administration procède au vote pour le prélèvement sur le fonds de roulement:

Votants : 20

. Pour : 20

. Contre : 0

. Abstention : 0

Adoption à l'unanimité.

L'achat du tracteur-tondeuse est adopté à l'unanimité.

Mme la principale remercie tous les membres du Conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 18h40.

La Secrétaire de séance



La Présidente du Conseil d'Administration

